IMMOBILIER

Rénovation énergétique : pourquoi vous avez tout intérêt à remplacer votre chaudière fioul

CHAUDIÈRE

+ SUIVRE CE SUJET

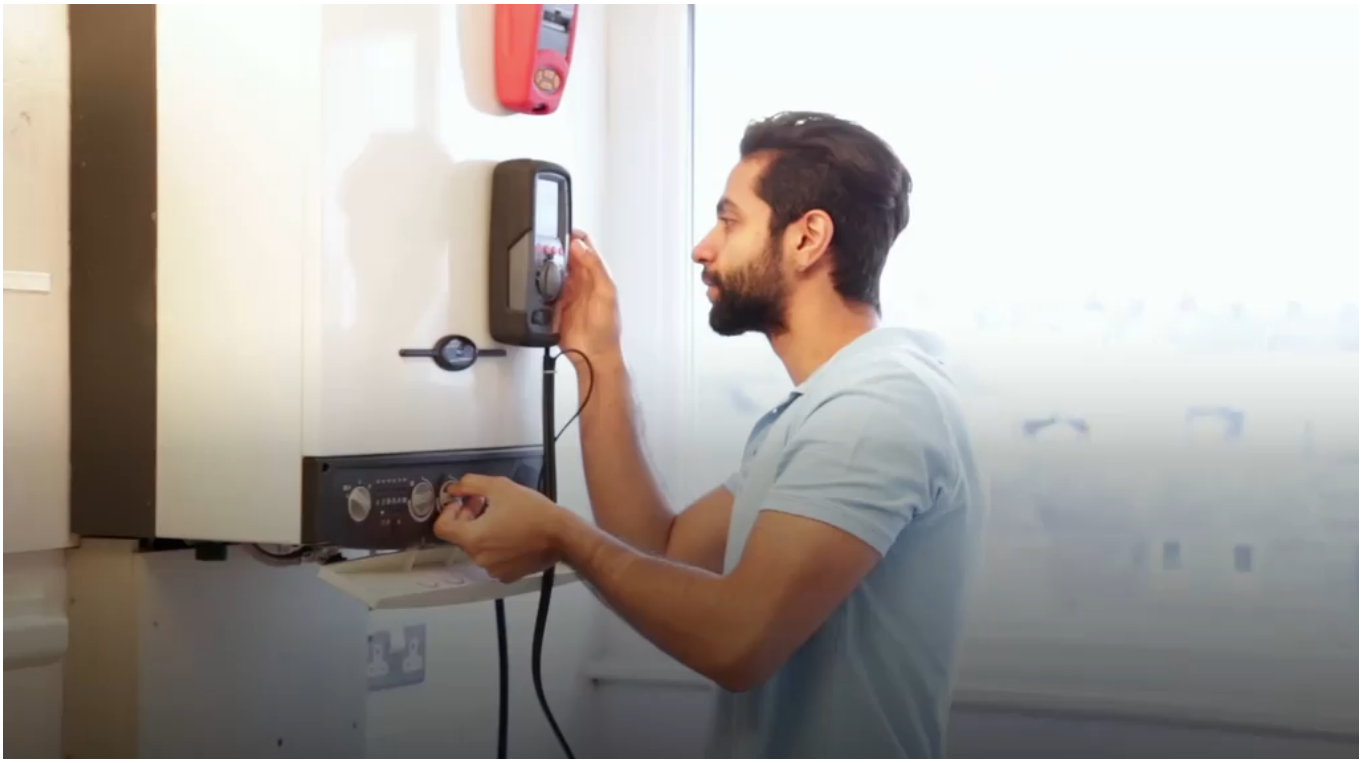

À partir du 1er janvier 2022, il sera interdit d'installer des chaudières fioul neuves. Face à cette mesure, la moitié des consommateurs de fioul domestique affirment vouloir conserver ce mode de chauffage. La remplacer leur permettrait pourtant de réaliser près de 1.000 euros d'économies annuelles, selon les chiffres communiqués par le gouvernement.

Toutes nos dernières actus dans votre boîte mail
Recevez notre newsletter IMMOBILIER

mobilisée pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire, derrière le gaz (41% des logements) et l'électricité (36%). D'après les données du Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie, en 2018, 3,5 millions de logements étaient encore chauffés au fioul, dont 85% étaient des maisons individuelles. Problème : en termes d'émissions de gaz à effet de serre, le fioul se positionne largement en tête. Cette énergie fossile, directement issue du raffinage du pétrole, constitue même l'un des combustibles les plus polluants. Selon le cabinet de conseil Carbone 4, spécialiste de la stratégie carbone, une chaudière fioul émet ainsi 324 grammes de CO2 par kWh de chaleur produit. C'est 1,5 fois plus qu'une chaudière gaz (227 gCO2 / kWh) et plus de 6 fois supérieur aux émissions d'une pompe à chaleur (49 gCO2 / kWh) !

>> A lire aussi - Nouveau DPE : 8 questions simples pour tout comprendre à la réforme

Pour rentrer dans les clous de la Stratégie nationale bas carbone, qui impose à la France de diminuer de 87% les émissions de gaz à effet de serre du bâtiment, le gouvernement s'est fixé l'objectif d'éradiquer les chauffages au fioul d'ici 10 ans. Dans un premier temps, les aides ont été renforcées pour inciter les ménages à remplacer leur vieille chaudière. Puis, s'appuyant sur une proposition de la Convention citoyenne pour le climat, l'exécutif a durci le ton en annonçant **l'interdiction d'installation de nouvelles chaudières fioul à horizon janvier 2022**. Finalement repoussée de six mois, à juillet 2022, la mesure suscite encore la défiance des Français. Selon une récente enquête menée par Hellio, une

Toutes nos dernières actus dans votre boîte mail
Recevez notre newsletter IMMOBILIER

Il est vrai que le prix du fioul est globalement orienté à la baisse : **selon un rapport parlementaire**, le prix du litre de fioul aurait baissé de 10,7% entre le 1er juin 2019 et le 1er février 2021. Sur la même période, les tarifs réglementés de l'électricité n'ont eux cessé d'augmenter : +5,9% en juin 2019, +1,3% deux mois plus tard, + 2,4% en février 2020, +1,5% en août 2020 et +1,61% en février dernier... Mais la facture des ménages se chauffant au fioul reste parmi les plus élevées : entre 1.500 et 3.000 euros par an, en fonction de la situation géographique, de l'âge de la chaudière et de la performance énergétique du bien.

ACTUALITÉ DES MARQUES

LUMIX

Le Plein Format sans compromis.
Remise immédiate de 300€ pour l'achat d'un LUMIX S5
Offre valable jusqu'au 31/07/2021, voir modalités sur Panasonic.com
Découvrir

Inspired by invibes

Toutes nos dernières actus dans votre boîte mail
Recevez notre newsletter IMMOBILIER

énergétique D s'élèverait en moyenne à 150 euros. Un coût inférieur à celui d'une même maison chauffée avec des radiateurs électriques (240 euros)... mais 25% supérieur à la facture d'une maison chauffée au gaz (120 euros par mois en moyenne), 50% de plus qu'une maison chauffée au bois (100 euros) et même 87,5% de plus qu'une maison chauffée grâce à une pompe à chaleur (80 euros).

Jusqu'à 50% d'économies sur factures

Ainsi, selon l'étude d'impact relative à l'interdiction de remplacement des chaudières fioul, troquer sa vieille chaudière contre un autre équipement au gaz ou aux énergies renouvelables (pompe à chaleur, chaudière bois, etc.) permettrait d'économiser jusqu'à 50% sur sa facture d'énergie. Pour vous permettre de la remplacer, des aides existent : MaPrimeRénov', les primes adossées aux certificats d'économies d'énergie (CEE), les aides des collectivités locales, etc. Le taux de subventionnement moyen pour l'achat et l'installation d'un nouvel équipement tourne autour de 50%, selon vos revenus. Pour les ménages modestes et très modestes (**au sens de la définition de l'Agence nationale de l'habitat**), les aides cumulées couvrent même respectivement 75% et 85% des frais d'installation d'une chaudière à granulés de bois, 60% et 65% du coût d'une pompe à chaleur, 50% et 60% du coût d'une chaudière à condensation au gaz.

>> A lire aussi - Rénovation énergétique : les gagnants et les perdants des nouvelles aides travaux

Toutes nos dernières actus dans votre boîte mail
Recevez notre newsletter IMMOBILIER

quoi rentabiliser son investissement en moins de 5 ans.

>> Notre service - Rénovation énergétique : calculez le montant de votre Prime CEE pour vos travaux

Pour les ménages qui n'en démordent pas et qui souhaitent rester au fioul, voire de remplacer leur vieille chaudière fioul par une nouvelle avant juillet 2022, sachez que le coût d'installation d'une nouvelle chaudière à haute performance coûte environ 8.000 euros, en tenant compte de l'installation ainsi que du coût de pose d'une cuve à fioul (entre 500 et 1.500 euros). Mais bien évidemment, ces travaux ne vous feront bénéficier d'aucune aide.

>> Notre service - Trouvez un artisan RGE de qualité près de chez vous pour vos travaux de rénovation énergétique

Les prix de l'immobilier partout en France

Entrez une adresse (exacte, avec le code postal) et découvrez le prix des biens immobiliers vendus ces dernières années.

Pas de résultats si pas de transactions.

(ex: 85 rue petit 75019 Paris)

En savoir plus : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE | TRAVAUX | LOGEMENT

© CAPITAL

Débat des lecteurs 17 en ligne

Faut-il interdire les chaudière au fioul ?

Toutes nos dernières actus dans votre boîte mail
Recevez notre newsletter IMMOBILIER